

# ROUTES DES VOSGES :

**La plus ancienne épreuve de l'est de la France pour automobiles de collection ...**

## PROGRAMME

Clôture des inscriptions : le 15 septembre 2013

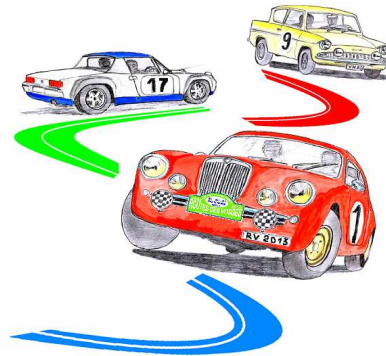
Vérifications administratives, techniques et d'authenticité : le 25 OCTOBRE 2013 de 14h00 à 18h00 au port d'EPINAL (Vosges) et 26 OCTOBRE de 7h30 à 8h30 à PLOMBIERES LES BAINS (Vosges).

3 étapes :

1<sup>ère</sup> étape facultative dite « prologue » d'EPINAL à PLOMBIERES LES BAINS vendredi 25 octobre d'environ 50 km . Dîner buffet en soirée

2<sup>ème</sup> étape PLOMBIERES LES BAINS à PLOMBIERES LES BAINS samedi 26 octobre comportant 4 secteurs pour un total de 350 km. Dîner « élection de l'auto la plus désirable »

3<sup>ème</sup> étape de PLOMBIERES LES BAINS à PLOMBIERES LES BAINS dimanche 27 octobre comportant 2 secteurs pour un total de 100 km. Repas et remise des prix



## Pour le plaisir des autos... et de leurs équipages

**EXPERT :** avec notion de régularité, où le carnet de route sera en fléché - métré, fléché non métré, fléché allemand, cartographie ou tout méthode de recherche de l'itinéraire, et basée sur les écarts dans les épreuves de régularité, sur les contrôles de passage et le respect de l'heure de pointage aux CH.

## Édition spéciale 20 ans



### AUTOMOBILES AUTORISEES A PARTICIPER

Les automobiles anciennes régulièrement immatriculées avant le 31 décembre 1974 ou le 31 décembre 1980 si le modèle existait déjà avant le 1<sup>er</sup> janvier 1975 (Carte Grise faisant foi) sauf dérogation exceptionnelle.



## 450 kilomètres de parcours secret

### 2 CATEGORIES :

**CLASSIQUE :** sans notion de régularité, en fléché métré ou non métré, cartographie simple, ou autres documents de navigation et basée exclusivement sur les contrôles de passage et le respect de l'heure de pointage aux CH.



UN SEUL APPAREIL DE MESURE DE DISTANCE SUPPLEMENTAIRE SERA AU MAXIMUM AUTORISE EN catégorie EXPERT et aucun en catégorie CLASSIQUE car n'étant d'aucune utilité dans cette catégorie (sauf si le compteur d'origine est en miles ou si le véhicule n'est pas équipé d'un compteur journalier, auquel cas, il sera toléré).

Seuls, les appareils servant à mesurer exclusivement la distance à affichage électromécanique ou électronique sont autorisés (Tripmaster, Rétrotrip, Halda, Brantz .....

Les GPS ou les appareils en tout genre faisant fonction de GPS et/ou de calculateur de moyenne sont interdits. Le simple constat de l'utilisation d'appareil interdit entraînera l'exclusion de la manifestation.

